Toulouse (31): Lakhdar condamné à 1 an de prison pour une agression sauvage.

03/11/2018 à 10h43

Agression à Jean-Jaurès : un an de prison

«C’est une agression sauvage : la victime a perdu des dents, elle a le visage tuméfié et a une fracture ouverte du poignet», note la procureure. Le 27 septembre, une personne est retrouvée inconsciente dans la rue avec une fracture ouverte du poignet. Elle expliquera aux policiers avoir été frappée avec des pierres et des couteaux par plusieurs individus. L’un des agresseurs vient de comparaître au tribunal correctionnel de Toulouse.

«On retrouve sur vous son téléphone et 80 €, vous pouvez nous expliquer ?», lance le président. Lakhdar, 28 ans et sans antécédent judiciaire, affirme : «Je ne connais pas les autres individus. Je venais à Jean-Jaurès, j’ai vu qu’il y avait une bagarre et j’ai voulu les séparer. Quand j’ai vu qu’ils ne s’arrêtaient pas, je suis parti». Et concernant le téléphone trouvé sur lui : «Ce portable appartient à l’un des agresseurs !» Impossible pour les magistrats. «Il y a des photos de la victime dedans et elle a réussi à le déverrouiller…» Mais le prévenu insiste : «Je demande une expertise pour qu’on voie s’il y a mes empreintes dessus !»

L’avocat de la défense concède que «la gravité des blessures

est une certitude». «Mais la question la plus importante est celle de savoir si monsieur est impliqué. On ne sait même pas de quelle manière la bagarre a commencé ! Il n'y a que le témoignage de la victime et il faut le relativiser, on peut douter que celle-ci puisse déterminer quelle personne a donné quel coup».

Lakhdar est condamné à 1 an d'emprisonnement dont 4 assortis d'un sursis. Il reste maintenu en détention.

La Depeche